

M. Blanc—Je second l'amendement.
M. Palfrey—Je m'oppose à l'amendement. Il est possible que les habitants de la Mobile n'aient pas besoin de cette somme, et je pense qu'un comité qui disposerait en tout, ou en partie, suivant les besoins réels.

M. White—J'appuie l'amendement proposé par M. Gordon.

M. Rodriguez—Je demande que le maire soit autorisé à écrire à celui de la Mobile, qu'il a à sa disposition \$1000.

M. Blane—Je demande que le maire soit autorisé à envoyer de suite la somme de 1000 piastres, parce que c'est dans les premiers instants qu'elle peut être la plus utile.

Après une longue discussion, il fut décidé que le maire écrira au maire de la Mobile qu'il a 1000 piastres à lui faire passer à sa première demande.

L'ajournement est adopté.

Commercial.

Extrait d'une lettre du Havre, du 1er. de Septembre.

Depuis notre dernière du 15 Août, le coton a obtenu une bonne demande, mais non pas très-active ; néanmoins, dans plusieurs ventes les détaillants ont traité avec quelques réductions. Nos ventes s'élèvent à 6189 balles, y compris 2065 Georgia de 17 à 20; 306 Virginie à 17; 1930 Mobile de 16 à 19; 1150 Louisiana de 17 à 24. Notre approvisionnement est maintenant de 57,269 balles, sur lesquelles 47,123 sont des E. Unis. Nous cotonnons l'Uplands et Mobile de 18 à 20; Alab. et Tenn. 16 à 19; Louisiana 18 à 24.

Bois de teinture, peu d'affaires. Cire, en demande de 35 à 37.

PETITE RÉPUBLIQUE

TROUPE FRANÇAISE, à Philadelphie.

Les acteurs Français ont débuté, le 1er. Octobre, à Philadelphie, au Théâtre de Chestnut-street, par le Chapron rouge; ils y ont obtenu un grand succès et doivent y donner plusieurs représentations. Nous ferons connaître l'opinion qu'on a porté sur chacun des acteurs.

LES INDIENS.

Les Osages ont débarqué à Paris le 19 Août chez le ministre des affaires étrangères ; ils devaient être présentés au Roi, le lendemain.

Voici un exemple de la vénération qu'ont pour la vieillesse les Indiens dont nous avons annoncé l'arrivée à Paris :

Etant allés visiter l'Hôtel-Dieu de Rouen, la supérieure des dames qui desservent cet hospice, dont l'âge est très-avancé, est devenue l'objet particulier de leur respectueuse attention. Ils ont, à son égard, exprimé l'idée qu'elle devait avoir de bien grands mérites pour que l'Etre Suprême eût permis qu'elle parvint à un aussi grand âge. Déjà ils avaient eu l'occasion de rencontrer sur leur route un pauvre mendiant, dont les cheveux blancs et la barbe longue donnaient à sa physionomie un air patricial. Ainsi, aspect, ces étrangers se sont levés spontanément dans leurs voitures, sans cesser de lui adresser, par leurs expressions, des marques de respect, et ce qu'ils l'eussent également fait pour elle. La vie des Osages est généralement beaucoup plus héroïque que celle des Amérindiens. — *Journal de Paris.*

Sur la condamnation d'une jeune déposée.

Le Moniteur publie aujourd'hui, sur le procès intenté à l'abbé Contrediat, des révélations qui, pour être tardives, n'en sont pas moins singulières. Il dit, avec raison, que le crime d'un individu ne saurait entacher l'autre, dans son corps, il se félicite même de ce qu'un fil de cette nature, qui a vécu mal occupé ses espous, n'ait pas été passé sous épée.

Non, sans doute, la religion du Christ, si pure et si sainte, ne saurait être telle que l'ouïe qu'on de ses ministres pourrait faire de ses préceptes ; non, ses ministres eux-mêmes ne seraient être atteints par le fait de l'un d'eux qui blesserait la morale, qui entraînerait la peine et obligerait les devoirs sacrés de sa profession. La religion, fille du ciel, est au-dessus des vilaines passions de ceux qui la déshonorent : elles ne sauraient en ternir l'éclat et la majesté.

Le plus grand scandale que puisse donner le crime, c'est l'impuissance. Plus on y réfléchit, plus on admire la vaillance de la charte de Louis XVIII, qui a entouré la magistrature des garanties puissantes de l'immobilité, et qui n'a reconnu aucun privilège devant la loi et devant la justice. L'interrogation dont parle M. Monsieur se passera régulièrement. C'est M. le comte Agier qui sera chargé par la cour.

Il vient d'arriver à Lausanne trois enfants de Missolonghi, âgés l'un de neuf, l'autre de dix, et l'autre de quatorze ans. A la périphérie de cette ville, ils ont été faits prisonniers et emmenés à Alexandrie en Egypte. Les deux plus jeunes ont été rachetés pour la somme de 2,000 et 3,000 fr. Le plus âgé ayant réussi à s'échapper de chez son propriétaire, a été recueilli sur un navire européen et ramené en Europe. Cet enfant remarquable avait déjà donné des preuves de bravoure ; il avait fait plusieurs sorties lors du siège de sa ville natale, et avait reçu une balle dans le pied gauche ; il n'avait alors que douze ans et demi. On dit que deux de ces enfants sont destinés à être rendus auprès du comité de Lausanne, et que l'autre est attendu à Bâle. M. Eyraud s'est chargé, dit-on, de tous les frais de voyage.

M. de Pradt est arrivé à Anvers le 14 de ce mois. Le lendemain 15, étant allé voir les chevaux du dépôt des haras, et se trouvant avec M. le comte de Solanet, inspecteur-général des haras, l'un des chevaux fut une ronde qui n'atteignit heureusement personne. M. l'abbé de Pradt ayant aperçu le mouvement du cheval, et craignant pour M. de Solanet, le saisit vivement par le bras, le retira en arrière en s'écriant : Monsieur, vous êtes frappé. En même temps M. de Pradt se reculait, et trouva derrière lui un petit obstacle de terrain qui lui fit faire une chute. Cherchant à se relever de la main gauche, sur laquelle portait alors le poids de son corps, M. l'abbé de Pradt s'est fracturé l'avant-bras immédiatement au-dessus du poignet. La réduction a été faite de suite et supportée avec courage. M. de Pradt a conservé la plus grande tranquillité et sérénité d'esprit. La personne qui nous donne ces détails a vu M. de Pradt durant une partie de cette journée, et a remarqué qu'il causait avec le même abandon, et rassurait lui-même les nombreux amis que cet accident avait alarmés, et qui venaient témoigner à M. de Pradt le haut et vif intérêt qu'ils portent à sa santé.

Aventures et souffrances de Henderick Peter-gar, soldat au régiment suisse de Macrae, naufragé sur les côtes d'Abyssinie, dans la mer Rouge.

(suite.)

"Après son départ, je repris connaissance, mais non la sécurité que l'apparition de cet homme avait troublée. Saint-Julen partageait mes craintes. Ce soir était bien à mort vêtu, et son vêtement annonçait au moins une peuplade plus civilisée que celle qui nous avait traités si残酷ment ; mais il n'était que des conjectures, et la crainte d'être massacrés, nous porta à franchir le plus diligemment possible la chaîne de montagnes que nous avions devant nous ; ce passage nous coûta huit jours.

Il n'y avait pas de fruits, les feuilles mêmes de ces arbres, dures et piquantes, ne nous offraient aucune ressource ; mais si notre espoir fut trompé à cet égard, la vue d'un grand village sur les confins duquel nous nous trouvâmes après une heure de marche, nous rendit le courage.

"Nous entrâmes dans la première hutte, un vieil homme nous y regarda, nous lui demandâmes par signes, un peu d'eau ; il nous répondit de la même manière, qu'il n'en avait pas.

"Ayant pénétré dans le village, une troupe d'hommes s'enfuit précipitamment devant nous, en poussant de grand cri ; plus loin nous vîmes un homme considérable d'habitation, assis à terre, tenant dans leurs mains des rangées de perles semblables à des chandeliers, et dans la poche de gens qui prisaient, il nous montra une autre chose, et bientôt après nous vîmes arriver un homme qui apportera un vase de bois brûlé d'eau, et un gros morceau de pain bouilli ; qu'il apportait à une femme, et qu'au bout de l'appartement, nous jugions probable avec un grain qui nous était montrée, nous étions à point d'aller repas, que nos hôtes nous signalèrent de quitter le village. Nous nous empressâmes d'obéir à cet ordre, trop heureux enfin d'avoir trouvé des êtres à qui l'humanité n'était pas totalement étrangère. Le chef de la peuplade nous donna un sac de cuir, en nous faisant comprendre qu'il était destiné à contenir de l'eau de source qu'en ne trouvait qu'à une distance considérable de la rivière que nous venions de passer.

"Nous choisimes pour demeure un gros arbre peu éloigné du village, des banches duquel nous construisâmes une hutte, un repas de bœufs, entier ou de daurade, à une personne, nous passâmes pendant si longtemps, et les étrangers nous déclarer que nous avions faim, nous avions réduit au dernier état de malnutrition ; mais notre situation présente nous donnait l'espoir de recouvrer, par degré, nos forces et notre énergie, et nous étions bien résolus de rester dans cet endroit aussi long-temps que les circonstances le permettent.

"Le village, entouré par un autre bras de la rivière, se trouvait situé dans une petite île. Les habitants nous avaient appris que le flux empêtrait de traverser la rivière à gué, de sorte que nous la passâmes, chacun à notre tour, à l'heure du reflux, pour nous rendre à la source indiquée, et y chercher la quantité d'eau qui nous était nécessaire pour la consommation d'un jour.

"Celui dont le tour était de rester à la hutte, se rendait, pendant l'absence de son ami, ou sur le bord de la rivière pour y ramasser quelques crevettes, ou au village pour y demander du lait et quelques têtes de poissons que les naturels de pays ne mangeaient jamais, et donnaient volontiers.

"Afin de nous les rendre plus favorables et de mieux nous servir dans nos excursions, nous avons appris de leur langage tout ce que le temps et nos

communications avec eux nous avaient donné le moyen d'en apprendre. Nous avions rencontré à leurs cérémonies qu'ils étaient musulmans, nous faisions de l'âtre aussi, ce petit rituel que, insipide seulement pour le désir d'assouvir notre curiosité, ne pouvait être criminel, et lorsque nous suivîmes sans escorte. Nous passâmes à leurs portes des musulmans portant, comme nous l'avions appris, un naufrage en Egypte. Quand il fut sorti, au bout de quinze jours de longue traversée, ils nous demandèrent de nous délivrer de leur village ; les menaces qui accompagnaient cet ordre, nous déterminèrent à obéir, quoiqu'à regret, et nous d'autant d'envie et de provisions qu'il nous fut possible d'en emporter, nous nous éloignâmes.

"Des rivières, des baies guéables seulement au moment du reflux, et encore que nous ne passions pas même alors sans danger, retardèrent beaucoup notre marche les jours suivants, et nous eûmes bien des fatigues. Enfin, au bout de quelques jours nous arrivâmes à un second village, dont les habitants nous entourèrent aussitôt. Nous nous prosternâmes en répétant la prière que nous avions apprise, ce qui nous valut de l'eau et du tamme.

"Pendant que nous finissions notre repas, nous vîmes avec une extrême surprise, sortir d'une des huttes du village, M. Kuntzky, passeur français de notre vaisseau, vêtu en tout point, comme les naturels du pays. Nous n'avions pas été si l'abordé, ni lui parler, mais peu d'instant après son arrivée il nous prit en particulier, nous supplia de ne pas découvrir qu'il était chrétien, et même de n'avoir par faire de le connaître. Il nous dit qu'il passait pour un marchand mahométan qu'un mariage avait réuni, et qu'il se nommait Mahomed Naduka. Il nous montra d'ailleurs que nous n'avions rien à redouter des naturels, que nous obligeâmes tout ce qui était nécessaire à nos besoins, et qu'il la première occasion favorable de fuir le village, il nous emmènerait avec lui. Il nous apprit ensuite seulement, depuis nous étions tombé Saint-Julien, et moi dans la mer, il avait suivi une autre route et était parvenu dans ce village, où son heureuse étoile lui avait fait rencontrer un bengali, officier de l'escadre, qui, en le faisant passer aux yeux des habitans pour un mahométan, lui avait attiré leurs bonnes grâces et leur appui. Le même sort ne nous attendait pas, nous fîmes traiter comme esclaves, et employâmes nos tristes lois pour empêcher.

"Notre principale occupation était d'allier chercher de l'eau dans un grand sac de cuir, la source était si éloignée du village, que nous ne pouvions, quoique partant de grand matin, être de retour avant midi. Après dîner, nous parcourrions le village et ses environs, pour rassembler les fruits épars qui servaient à la fabrication du tamme. Le reste de la journée était employé à aller chercher dans une forêt voisine, des banches séchées d'un bois épineux avec lequel on allumait le feu.

"Malgré tous nos efforts, nous ami Mahomed Naduka et son interprète le bengali, ne nous assistèrent nullement. Ils étaient cependant témoins des mauvais traitements que nous recevions, ils vivaient dans l'abondance, et il leur eut été très-facile de nous faire passer pour des mahométans ; nous aurions été alors probablement assez bien traité qu'en eux ; car leur haine contre les chrétiens était surtout leur naturels contre nous, et leurs mauvais traitement avaient principalement pour objet de nous obliger à adopter leur orthodoxie, ce que nous étions bien décidés à ne jamais faire, quoi qu'il pût en arriver, résolution que nous fîmes connaître à notre hôte, lorsqu'il nous apprit lui-même les intentions des habitans, en nous engageant à ne point y soumettre.

"Notre principale occupation était d'allier chercher de l'eau dans un grand sac de cuir, la source était si éloignée du village, que nous ne pouvions, quoique partant de grand matin, être de retour avant midi. Après dîner, nous parcourrions le village et ses environs, pour rassembler les fruits épars qui servaient à la fabrication du tamme. Le reste de la journée était employé à aller chercher dans une forêt voisine, des banches séchées d'un bois épineux avec lequel on allumait le feu.

"Malgré tous nos efforts, nous ami Mahomed Naduka et son interprète le bengali, ne nous assistèrent nullement. Ils étaient cependant témoins des mauvais traitements que nous recevions, ils vivaient dans l'abondance, et il leur eut été très-facile de nous faire passer pour des mahométans ; nous aurions été alors probablement assez bien traité qu'en eux ; car leur haine contre les chrétiens était surtout leur naturels contre nous, et leurs mauvais traitement avaient principalement pour objectif de nous obliger à adopter leur orthodoxie, ce que nous étions bien décidés à ne jamais faire, quoi qu'il pût en arriver, résolution que nous fîmes connaître à notre hôte, lorsqu'il nous apprit lui-même les intentions des habitans, en nous engageant à ne point y soumettre.

7. continuer.)



Bruxelles. —

PORT DE LA N. ORLEANS.

Exposition 1865.

Exposition 1865.